

2022-0853
2023-07-11

{Base Container Label}

GROUPE

14

HERBICIDE

Herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG

HERBICIDE
Granules dispersables dans l'eau
USAGE COMMERCIAL

Herbicide de prélevée pour les cultures étiquetées, ainsi que pour garder le sol dénudé sur des espaces non cultivés, y compris à l'intérieur et aux environs des pépinières de plantes ornementales et à la ferme.

PRINCIPE ACTIF :

Flumioxazine..... 51,1 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Avertissement : Ce produit contient l'allergène sulfites.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 29235
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION - POISON

Contenu net : 500 g à 25 kg

Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, ON
N1C 0A1
519-767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d’inhaler les poussières et le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif en cas d’inhalation.

Suivre les exigences d’équipement de protection individuelle, de contrôles techniques et de restrictions pour le scénario approprié de préposé au mélange, au chargement et à l’applicateur comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Équipement	Équipement de protection individuelle		Quantité maximale de produit manipulée par jour
	Préposé au mélange, chargement, nettoyage et réparation	Préposé à l’application	
Rampe de pulvérisation à la base des arbres	Combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides, et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial)	Cabine ouverte : Une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.	65 kg
		Cabine fermée : Une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Des gants ne sont pas requis.	76 kg
Pulvérisateur d’emprise	Une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial).	Une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.	7 kg

Équipement	Équipement de protection individuelle		Quantité maximale de produit manipulée par jour
	Préposé au mélange, chargement, nettoyage et réparation	Préposé à l'application	
Pulvérisateur manuel à haute pression	Combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides. Porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement le nettoyage et les réparations.		2,5 kg
Pulvérisateur à dos	Une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement le nettoyage et les réparations.		Sans objet
Pulvérisateur manuel à basse pression	Une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement le nettoyage et les réparations.		Sans objet

Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive hors des endroits traités. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui permet le contact avec les travailleurs ou avec d'autres personnes, ni directement, ni par la dérive du brouillard de pulvérisation. Empêcher toute personne non protégée d'accéder aux endroits traités ou aux environs qui pourraient être atteints par la dérive. Seuls les applicateurs dûment protégés devraient avoir accès aux endroits traités pendant l'application.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Pour les zones non-cultivées, **NE PAS** retourner ni permettre à quiconque de retourner sur les lieux traités tant que la solution pulvérisée n'est pas sèche. Pour les utilisations agricoles, **NE PAS** pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 6 jours pour l'ajustement manuel de l'irrigation des conifères. Pour tout autre activité après l'application, **NE PAS** pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le DS de 12 heures.

Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.

Délai à respecter avant le broutage :

Après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51 WDG, suivre les restrictions suivantes sur le broutage :

Pour le maïs de grande culture :

- NE PAS permettre au bétail de brouter les champs dans les 93 jours suivant l'application.
- NE PAS récolter le fourrage vert et l'ensilage dans les 93 jours suivant l'application.

Pour le soja :

- NE PAS récolter le fourrage vert et ne pas permettre au bétail de brouter les champs dans les 21 jours suivant l'application.
- NE PAS couper le foin/paille dans les 50 jours suivant l'application.

Pour le blé :

- NE PAS récolter le fourrage vert et ne pas permettre au bétail de brouter les champs dans les 26 jours suivant l'application.
- NE PAS couper le foin/paille dans les 52 jours suivant l'application.

Pour toutes les autres cultures :

- NE PAS permettre au bétail de brouter les champs traités et ne pas récolter les cultures traitées pour l'alimentation du bétail.

Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.

Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.

Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consulter Valent Canada, Inc.

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-800-682-5368. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit doit répondre spécifiquement aux exigences qui suivent.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI. Toxique pour les petits mammifères sauvages. Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dont les habitats se situent à proximité des zones d'épandage, comme les haies et les boisés.

ÉLIMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

{Booklet Label}

GROUPE

14

HERBICIDE

Herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG

HERBICIDE

Granules dispersables dans l'eau

USAGE COMMERCIAL

Herbicide de prélevée pour les cultures étiquetées, ainsi que pour garder le sol dénudé sur des espaces non cultivés, y compris à l'intérieur et aux environs des pépinières de plantes ornementales et à la ferme.

PRINCIPE ACTIF:

Flumioxazine..... 51,1 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Avertissement : Ce produit contient l'allergène sulfites.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 29235

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION - POISON

Contenu net : 500 g à 25 kg

Valent Canada, Inc.

201-230 Hanlon Creek Blvd.

Guelph, ON

N1C 0A1

519-767-9262

www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'inhaler les poussières et le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif en cas d'inhalation.

Suivre les exigences d'équipement de protection individuelle, de contrôles techniques et de restrictions pour le scénario approprié de préposé au mélange, au chargement et à l'applicateur comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Équipement	Équipement de protection individuelle		Quantité maximale de produit manipulée par jour
	Préposé au mélange, chargement, nettoyage et réparation	Préposé à l'application	
Rampe de pulvérisation à la base des arbres	Combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides, et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial)	Cabine ouverte : Une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.	65 kg
		Cabine fermée : Une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Des gants ne sont pas requis.	76 kg
Pulvérisateur d'emprise	Une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial).	Une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.	7 kg

Équipement	Équipement de protection individuelle		Quantité maximale de produit manipulée par jour
	Préposé au mélange, chargement, nettoyage et réparation	Préposé à l'application	
Pulvérisateur manuel à haute pression	Combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides. Porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement le nettoyage et les réparations.		2,5 kg
Pulvérisateur à dos	Une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement le nettoyage et les réparations.		Sans objet
Pulvérisateur manuel à basse pression	Une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement le nettoyage et les réparations.		Sans objet

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail. Se laver les mains et le visage à fond avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Laver immédiatement toute éclaboussure accidentelle du produit concentré ou de la solution de pulvérisation sur la peau, les vêtements ou dans les yeux. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après le travail, changer de vêtements et se laver à fond sur toute la surface du corps. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les remettre.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Pour les zones non-cultivées, **NE PAS** retourner ni permettre à quiconque de retourner sur les lieux traités tant que la solution pulvérisée n'est pas sèche. Pour les utilisations agricoles, **NE PAS** pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 6 jours pour l'ajustement manuel de l'irrigation des conifères. Pour tout autre activité après l'application, **NE PAS** pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le DS de 12 heures.

Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.

Délai à respecter avant le broutage :

Après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51 WDG, suivre les restrictions suivantes sur le broutage :

Pour le maïs de grande culture :

- NE PAS permettre au bétail de brouter les champs dans les 93 jours suivant l'application.
- NE PAS récolter le fourrage vert et l'ensilage dans les 93 jours suivant l'application.

Pour le soja :

- NE PAS récolter le fourrage vert et ne pas permettre au bétail de brouter les champs dans les 21 jours suivant l'application.
- NE PAS couper le foin/paille dans les 50 jours suivant l'application.

Pour le blé :

- NE PAS récolter le fourrage vert et ne pas permettre au bétail de brouter les champs dans les 26 jours suivant l'application.
- NE PAS couper le foin/paille dans les 52 jours suivant l'application.

Pour toutes les autres cultures :

- NE PAS permettre au bétail de brouter les champs traités et ne pas récolter les cultures traitées pour l'alimentation du bétail.

Ne pas laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.

Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.

Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.

Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, s'adresser à Valent Canada, Inc.

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-800-682-5368. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit doit répondre spécifiquement aux exigences qui suivent.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI. Toxique pour les petits mammifères sauvages. Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dont les habitats se situent à proximité des zones d'épandage,

comme les haies et les boisés.

Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits où la pente est modérée ou forte, ainsi que sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies. Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau.

ÉLIMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG** ou les herbicides du même groupe 14 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent Canada, Inc. au 1-800-682-5368 ou à www.valent.ca.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, quand il est utilisé conformément aux directives contenues dans cette étiquette, permet la suppression résiduelle des mauvaises herbes sensibles dans les cultures étiquetées, ainsi que pour garder le sol dénudé sur des espaces non cultivés, y compris à l'intérieur et aux environs des pépinières de plantes ornementales et à la ferme. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** est efficace lorsqu'il est utilisé comme herbicide de prélevée pour la suppression sélective de mauvaises herbes graminées et dicotylédones. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprime les mauvaises herbes par l'inhibition de la protoporphyrinogène oxydase (PPO), une enzyme essentielle à la biosynthèse de la chlorophylle. Les mauvaises herbes en germination sont supprimées en prélevée, lorsqu'elles sont exposées à la lumière du soleil après être entrées en contact avec l'herbicide appliqué sur le sol. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** produit une suppression en prélevée optimale des mauvaises herbes lorsqu'il est appliqué sur un sol propre, exempt de mauvaises herbes. Le fait de remuer le sol après l'application peut réduire l'efficacité de l'herbicide.

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Restrictions pour la rotation des cultures

Les cultures alternes suivantes peuvent être cultivées après l'utilisation de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au taux précisé. Le fait de les semer avant la fin de l'intervalle de rotation recommandé peut entraîner des dommages à la culture.

Taux de l'herbicide Flumioxazin 51WDG	Culture	Intervalle de rotation
105 à 140 g/ha [pour aide à la récolte avec les graines sèches de légumineuses (sauf le soja)]	Blé d'hiver	7 jours
140 g/ha	Soja, maïs de grande culture, pois des champs, pois chiches, pois succulents écosés et à gousses comestibles (<i>Pisum</i> spp. et pois cajan)	Immédiatement
	Blé de printemps	7 jours
	Blé dur, Tournesol	30 jours
	Blé d'hiver	4 mois
	Lentilles [variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes]	7 jours
	sorgho, haricots secs communs ¹ , canola	9 mois
	Luzerne, orge	11 mois
	Toutes les autres cultures non mentionnées ²	12 mois
210 g/ha	Soja, maïs de grande culture, pois des champs, pois chiches	Immédiatement
	Blé de printemps	7 jours
	Tournesol	2 mois
	Blé d'hiver	4 mois
	Lentilles [variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes]	6 mois
	Sorgho, haricots secs communs ¹	9 mois
	Luzerne, orge, canola	11 mois
	Toutes les autres cultures non mentionnées ²	12 mois

¹ Les variétés de haricots secs communs varient quant à leur degré de tolérance aux herbicides, y compris à l'herbicide Flumioxazin 51WDG. Comme les variétés de haricots secs communs cultivées comme cultures alternes n'ont pas toutes fait l'objet de tests de tolérance à l'herbicide Flumioxazin 51WDG, le premier semis de haricots secs communs effectué dans un champ qui a précédemment été traité par l'herbicide Flumioxazin 51WDG devrait se limiter à une petite surface afin de confirmer la tolérance de la variété avant de passer à la culture à grande échelle. Il est également recommandé de consulter votre fournisseur de semences pour obtenir de l'information sur la tolérance de variétés précises de haricots communs lorsqu'elles sont cultivées dans un champ qui a précédemment été traité par l'herbicide Flumioxazin 51WDG.

² Un essai biologique en plein champ doit avoir été exécuté avec succès avant le semis des cultures non nommées.

MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Valent Canada Inc. au www.valent.ca (519-767-9262) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Restrictions pour les mélanges en cuve

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de mises en garde les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits. Pour éviter des dommages aux cultures, ne pas mélanger en cuve l'herbicide Flumioxazin 51 WDG, ni l'utiliser dans un même champ que le flufenacet, le métolachlore ou s-métolachlore, le dimethenamid ou le dimethenamid-p, l'alachlore ou l'acetochlore.

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION ET LE PULVÉRISATEUR

Utiliser un équipement d'application terrestre seulement. Avant d'appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, s'assurer que l'équipement est propre et bien entretenu. Les buses doivent être espacées uniformément sur la rampe et vérifiées fréquemment pour s'assurer d'un épandage précis. Pour les traitements généralisés, utiliser un pulvérisateur commercial standard pour l'application au sol muni de buses conçues pour fournir la pression et de volume de pulvérisation souhaités. Pour l'épandage en bandes, utiliser proportionnellement moins d'eau et moins d'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à l'hectare.

Les résidus de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** laissés dans le système d'épandage peuvent endommager la culture subséquente traitée. L'équipement d'épandage utilisé pour appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** ne devrait pas être utilisé pour appliquer d'autres substances sur le feuillage des plantes, quelles qu'elles soient. L'équipement d'épandage doit être lavé tous les jours après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. Nettoyer l'équipement d'épandage comme suit après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** :

1. Vider complètement la cuve et rincer le pulvérisateur à fond, y compris l'extérieur et l'intérieur de la cuve et tous les tamis. Remplir la cuve du pulvérisateur d'eau propre et rincer à fond les conduites, les rampes, les buses et les tamis.
2. Remplir la cuve complètement, ajouter 4 litres d'ammoniaque à usage domestique (contenant 3% d'ammoniaque) pour 400 litres d'eau, faire circuler dans le pulvérisateur pendant 5 minutes, puis faire circuler dans les conduites, les rampes, les buses et les tamis pendant au moins 15 minutes.
3. Vider complètement la cuve.
4. Ajouter assez d'eau dans la cuve du pulvérisateur pour permettre le rinçage de toutes les conduites, rampes, buses et tamis pendant 3 minutes.
5. Enlever les buses et les tamis et les rincer séparément avec de l'eau propre.
6. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant le nettoyage de l'équipement.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre désiré. Agiter lentement.
 2. Tout en poursuivant l'agitation, ajouter lentement l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans la cuve. Le système d'agitation doit créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
 3. Si on procède au mélange en cuve de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** avec d'autres herbicides homologués, ajouter d'abord les sacs hydrosolubles, puis les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement les solutions. Ne préparer que la quantité de mélange requise pour l'utilisation immédiate.
 4. Ajouter les adjuvants ou les agents tensioactifs, si recommandés.
 5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. **Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.**
 6. Ne préparer que la quantité de mélange pouvant être appliquée la journée même. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** devrait être appliqué dans les 6 heures suivant la préparation du mélange.
- Comme ce produit antiparasitaire n'est pas homologué pour l'utilisation dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** utiliser pour la suppression des plantes aquatiques.
 - **NE PAS** contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'ASAE (S572.1). La rampe doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Appliquer avec prudence si les conditions créent un risque dérive vers des personnes non protégées ou vers des aliments, des fourrages ou d'autres plantes et cultures qui pourraient être endommagées ou devenir impropres à la vente, à l'utilisation ou à la consommation.

Utiliser les gouttelettes les plus grosses possibles permettant d'obtenir une efficacité acceptable. Pour éviter le plus possible la formation de très petites gouttelettes, choisir un type de buses approprié et les positionner de manière à ce qu'elles ne soient pas orientées directement dans le courant.

Appliquer lorsque la vitesse du vent favorise un dépôt ciblé de la solution.

Ne pas appliquer pendant les inversions de température. Les inversions sont caractérisées par un air stable et des températures croissantes à mesure qu'on s'éloigne du sol en hauteur. La présence de brume ou de bruine peut être un signe d'inversion dans les zones humides. Lorsque la réglementation locale le permet, l'applicateur peut détecter la présence d'une inversion s'il produit de la fumée et observe ensuite une couche de fumée près de la surface du sol.

Un taux d'humidité faible et une température élevée augmentent le taux d'évaporation des gouttelettes pulvérisées et par conséquent, la probabilité d'une dérive accrue. Éviter d'appliquer en présence d'un taux d'humidité faible et/ou de températures élevées.

Tout l'équipement d'épandage au sol doit être bien entretenu et étalonné avec l'utilisation d'un support de pulvérisation approprié.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION:

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage.

Dans le cas de l'application dans des emprises, aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise pour protéger les habitats terrestres sensibles. Toutefois, il faut recourir à la meilleure stratégie d'application possible pour réduire la dérive hors cible, en tenant compte des conditions météorologiques (par exemple la direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (par exemple pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduit la hauteur de pulvérisation au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection de :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur pour grandes cultures	Pommes de terre, patates douces	2	1	0	0	5
	Oignons à bulbes secs	2	1	0	0	10
	Soja, maïs de grande culture, blé de printemps, graines sèches de légumineuses, pois succulents écosés et à gousses comestibles (<i>Pisum</i> spp. et pois cajan), fraises, céleris, poivrons de plein champ, brocoli, tournesol,	3	1	1	0	10
	Menthe	4	2	1	0	15
	Asperges, arbres d'ornement cultivés en plein champ	5	2	1	1	20
	Sols nus, espaces non cultivés incluant emprises, fruits à pépins, raisins, bleuets en corymbe, bleuets nains, fruits à noyau, noix, mûres et framboises	5	2	1	1	25*

*Aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise pour protéger les habitats terrestres vulnérables dans le cas d'application sur des emprises y compris le ballast de voie ferrée, les emprises de chemin de fer et d'hydroélectricité et les raccordements de services publics.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation

en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MODE D'EMPLOI SUR LE SOL DÉNUDÉ DES ESPACES NON CULTIVÉS

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, peut servir à la suppression non sélective de la végétation afin de garder le sol nu à des endroits non cultivés qui doivent rester exempts de mauvaises herbes. Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** :

- pour dénuder le sol des emprises de chemin de fer, sous les glissières de sécurité et sous les pipelines hors sol;
- pour dénuder le sol des terrains de stationnement, des aires d'entreposage, des terrains d'usines, des sous-stations, des postes de pompage, des sous-stations pétrolières et des parcs à réservoirs;
- pour dénuder le sol des aéroports, des briqueteries, des parcs industriels, des cours à bois et des aires d'entreposage;
- pour dénuder le sol autour des bâtiments agricoles et le long des clôtures;
- sur les routes et les accotements de gravier.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

- Ne pas appliquer par voie aérienne. Application terrestre seulement.
- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés

- par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance.

SOL DÉNUDÉ DES ESPACES NON CULTIVÉS - Taux d'emploi et mauvaises herbes			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes, dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme. Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha
Répression seulement : Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI DANS LE SOJA

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. L'inondation du sol après

l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** endommage gravement la culture. On peut réduire grandement le risque de dommages à la culture en veillant à appliquer l'herbicide sur un sol bien drainé, en semant à une profondeur d'au moins 4 cm, en utilisant des semences de qualité et en couvrant complètement les semences avec le sol avant d'effectuer un traitement de prélevée. Le sol traité qui est projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

Si la culture traitée par l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** est perdue à cause d'une catastrophe telle que la grêle ou une autre condition météorologique extrême, le soja peut être ressemé immédiatement, pourvu que l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** n'ait pas été appliqué à un taux supérieur à 210 g/ha sur la culture perdue. La culture risque d'être endommagée si ces restrictions ne sont pas respectées.

Les semoirs directs qui déplacent le sol pendant le semis peuvent entraîner une suppression réduite des mauvaises herbes dans le rang. Lorsqu'on utilise ce type de semoir, appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans les 3 jours suivant le semis et avant la levée du soja.

Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression des mauvaises herbes sera réduite.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

MOMENT DU TRAITEMENT

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression en prélevée des mauvaises herbes sensibles dans le soja. Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à l'aide d'un équipement d'épandage terrestre avant le semis, au semis ou après le semis, mais avant la levée de la culture. Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

Application en prélevée

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être appliqué dans le soja avant le semis ou dans les 3 jours suivant le semis, avant la levée du soja. Toute application effectuée après que les jeunes pousses de soja ont commencé à fendiller le sol ou à lever endommagera

gravement la culture. Si l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** est appliqué à un taux de 210 g/ha sur les sols de texture moyenne, il est possible que des dommages à la culture de soja soient observés après l'application.

Traitements de désherbage total (au printemps et à l'automne)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être utilisé dans le cadre d'un programme de désherbage total, pour fournir une suppression résiduelle là où on prévoit semer du soja directement sur un sol rappuyé, comme culture-abri ou dans les résidus d'une culture précédente. Pour supprimer des mauvaises herbes levées, effectuer un mélange en cuve avec du glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium. La suppression pourrait être réduite lorsque les traitements de désherbage total sont effectués dans des champs couverts d'une grande quantité de résidus de culture et/ou de résidus de mauvaises herbes.

SOJA – Taux d'application et mauvaises herbes			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha
Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>)	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	

Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone			
---	--	--	--

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI DANS LE MAÏS DE GRANDE CULTURE (travail minimum du sol et semis direct)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Utiliser exclusivement dans les champs où l'on pratique le travail minimum du sol ou le semis direct et où les résidus de culture de l'année précédente n'ont pas été incorporés dans le sol. Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. La culture subira de graves dommages si le sol est inondé après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. Ne pas irriguer entre la levée et le stade de 2 feuilles du maïs.

La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage. Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression des mauvaises herbes sera réduite. Les semoirs directs qui déplacent le sol pendant le semis peuvent entraîner une suppression réduite des mauvaises herbes dans le rang.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

MOMENT DU TRAITEMENT

Application en prélevée

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression en prélevée des mauvaises herbes sensibles dans le maïs de grande culture. Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au moyen d'un équipement d'épandage au sol, de 7 à 30 jours avant le semis du maïs de grande culture dans des champs où l'on pratique le travail minimum du sol ou le semis direct.

Traitement de désherbage total (au printemps et à l'automne)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être utilisé dans le cadre d'un programme de désherbage total, pour fournir une suppression résiduelle là où on prévoit semer du maïs de grande culture directement sur les résidus d'une culture précédente. Pour supprimer les mauvaises herbes levées, utiliser en mélange avec un herbicide à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium. La suppression pourrait être réduite lorsque les traitements de désherbage total sont effectués dans des champs couverts d'une grande quantité de résidus de culture et/ou de résidus de mauvaises herbes.

Ne pas appliquer par voie aérienne. Application terrestre seulement.

MAÏS DE GRANDE CULTURE – Taux d'emploi et mauvaises herbes			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes, de 7 à 30 jours avant le semis du maïs de grande culture dans des champs où l'on pratique le travail minimum du sol ou le semis direct. Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS (travail minimum du sol et semis direct)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Utiliser exclusivement dans les champs où l'on pratique le travail minimum du sol ou le semis direct et où les résidus de culture de l'année précédente n'ont pas été incorporés dans le sol. Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. La culture subira de graves dommages si le sol est inondé après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. Ne pas irriguer le blé de printemps entre la levée et l'épiaison.

La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage. Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression des mauvaises herbes sera réduite. Les semoirs directs qui déplacent le sol pendant le semis peuvent entraîner une suppression réduite des mauvaises herbes dans le rang.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

MOMENT DU TRAITEMENT

Application en prélevée (printemps)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression en prélevée des mauvaises herbes sensibles dans le blé de printemps. Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au moyen d'un équipement d'épandage au sol, au moins 7 jours avant le semis du blé de printemps dans des champs où l'on pratique le travail minimum du sol ou le semis direct. Le blé doit être semé à une profondeur minimale de 2,5 cm (1 po) pour assurer la sécurité de la culture. Ne pas planter de blé dur dans les 30 jours suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**.

Traitement de désherbage total (au printemps et à l'automne)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être utilisé dans le cadre d'un programme de désherbage total, pour fournir une suppression résiduelle là où on prévoit semer du blé de printemps directement sur les résidus d'une culture précédente. Pour supprimer les mauvaises herbes levées, utiliser en mélange avec un herbicide à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium. La suppression pourrait être réduite lorsque les traitements de désherbage total sont effectués dans des champs couverts d'une grande quantité de résidus de culture et/ou de résidus de mauvaises herbes.

Désherbage total à l'automne : Le traitement doit être effectué à l'automne, juste avant les premiers gels et lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces sont encore en croissance, afin de permettre une absorption et une activité maximales de l'herbicide. Les applications effectuées après un gel meurtrier produisent une suppression réduite des mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces. Ne pas appliquer sur un sol gelé ou couvert de neige. En cas d'hiver anormalement doux, il est possible que la durée de la suppression des mauvaises herbes au printemps soit réduite.

Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

BLÉ DE PRINTEMPS – Taux d'emploi et mauvaises herbes (APPLICATION EN AUTOMNE)			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes, à l'automne. Le printemps suivant, semer du blé de printemps dans des champs où l'on pratique le travail minimum du sol ou le semis direct.
Répression seulement : Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

BLÉ DE PRINTEMPS – Taux d’emploi et mauvaises herbes (APPLICATION AU PRINTEMPS)			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX² (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l’est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone	Texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes, au moins 7 jours avant le semis du blé de printemps dans des champs où l’on pratique le travail minimum du sol ou le semis direct. Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l’herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ³ avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d’isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: La durée de la suppression résiduelle peut être réduite de 140 g/ha dans les sols à texture moyenne < 5 % en matière organique.

³: Consulter l’étiquette du produit d’association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D’EMPLOI DANS LES POIS DES CHAMPS

L’herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l’acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l’effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l’augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Il faut de l’humidité pour activer l’herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l’application de l’herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l’efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d’humidité adéquat suit les conditions sèches, l’herbicide

FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression des mauvaises herbes sera réduite.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

MOMENT DU TRAITEMENT

Application en prélevée (printemps)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression en prélevée des mauvaises herbes sensibles dans les pois des champs. Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au moyen d'un équipement d'épandage au sol, avant le semis ou dans les 3 jours suivant le semis et avant la levée. Toute application effectuée après que les jeunes pousses de pois des champs ont commencé à fendiller le sol ou à lever endommagera gravement la culture.

Traitement de désherbage total (au printemps et à l'automne)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être utilisé dans le cadre d'un programme de désherbage total, pour fournir une suppression résiduelle là où on prévoit semer des pois des champs directement sur les résidus d'une culture précédente. Pour supprimer les mauvaises herbes levées, utiliser en mélange avec un herbicide à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium. La suppression pourrait être réduite lorsque les traitements de désherbage total sont effectués dans des champs couverts d'une grande quantité de résidus de culture et/ou de résidus de mauvaises herbes.

Désherbage total à l'automne : Le traitement doit être effectué à l'automne, juste avant les premiers gels et lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces sont encore en croissance, afin de permettre une absorption et une activité maximales de l'herbicide. Les applications effectuées après un gel meurtrier produisent une suppression réduite des mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces. Ne pas appliquer sur un sol gelé ou couvert de neige. En cas d'hiver anormalement doux, il est possible que la durée de la suppression des mauvaises herbes au printemps soit réduite.

POIS DES CHAMPS – Taux d'emploi et mauvaises herbes (APPLICATION EN AUTOMNE)			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES

Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel de potassium, à raison de 900 g m.a./ha

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

POIS DES CHAMPS – Taux d'emploi et mauvaises herbes (APPLICATION AU PRINTEMPS)			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX² (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et	Texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel de potassium, à raison de 900 g m.a./ha

imidazolinone			
---------------	--	--	--

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: La durée de la suppression résiduelle peut être réduite de 140 g/ha dans les sols à texture moyenne < 5 % en matière organique.

³: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI DANS LES POIS CHICHES

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germe après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les plants qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression des mauvaises herbes sera réduite.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

MOMENT DU TRAITEMENT

Application en prélevée (printemps)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression en prélevée des mauvaises herbes sensibles dans les pois chiches. Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au moyen d'un équipement d'épandage au sol, avant le semis ou dans les 3 jours suivant le semis et avant la levée. Toute application effectuée après que les jeunes pousses de pois chiches ont commencé à fendiller le sol ou à lever endommagera gravement la culture.

Traitement de désherbage total (au printemps et à l'automne)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être utilisé dans le cadre d'un programme de désherbage total, pour fournir une suppression résiduelle là où on prévoit semer des pois chiches directement sur les résidus d'une culture précédente. Pour supprimer les mauvaises herbes levées, utiliser en mélange avec un herbicide à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium. La suppression pourrait être réduite lorsque les traitements de désherbage total sont effectués dans des champs couverts d'une grande quantité de résidus de culture et/ou de résidus de mauvaises herbes.

Désherbage total à l'automne : Le traitement doit être effectué à l'automne, juste avant les premiers gels et lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces sont encore en croissance, afin de permettre une absorption et une activité maximales de l'herbicide. Les applications effectuées après un gel meurtrier produisent une suppression réduite des mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces. Ne pas appliquer sur un sol gelé ou couvert de neige. En cas d'hiver anormalement doux, il est possible que la durée de la suppression des mauvaises herbes au printemps soit réduite.

POIS CHICHES – Taux d'emploi et mauvaises herbes (APPLICATION EN AUTOMNE)			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

POIS CHICHES – Taux d'emploi et mauvaises herbes (APPLICATION AU PRINTEMPS)			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX² (g/ha)	REMARQUES

<p>Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>)</p> <p><i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone</p>	<p>Texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique</p>	<p>140</p>	<p>Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.</p> <p>Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve³ avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha</p>
--	---	------------	---

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: La durée de la suppression résiduelle peut être réduite de 140 g/ha dans les sols à texture moyenne < 5 % en matière organique.

³: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI LENTILLES [variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes]

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression sera réduite.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

MOMENT DU TRAITEMENT

Application en prélevée (printemps)

Le traitement en prélevée avec l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression des mauvaises herbes sensibles dans les variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes. Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au moyen d'un équipement d'épandage au sol, le plus tôt possible au début de la saison, au moins 7 jours avant de semer des variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes dans des champs non labourés ou très peu labourés. Les lentilles doivent être semées à au moins 2,5 cm (1 po) de profondeur pour maximiser l'innocuité des cultures. La chute de pluie causant l'activation ou l'irrigation avec au moins 1 cm d'eau avant l'ensemencement contribuera à minimiser le risque de dommages aux cultures.

Ne pas appliquer d'autres herbicides à action résiduelle avec, avant ou après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au printemps, avant l'ensemencement des lentilles, car la culture pourrait alors être endommagée. Les zones de champ présentant à la fois une faible teneur en matière organique, un pH élevé et/ou une teneur élevée en sable peut présenter des symptômes de dommages à la culture. Une approche agronomique optimale favorisant l'établissement des plants permettra de réduire le risque de dommages aux cultures. L'utilisation de semences de qualité, le traitement des semences et l'emploi d'un taux d'ensemencement idéal permettront de minimiser le risque de dommages aux cultures.

Traitement de désherbage total à l'automne (avec glyphosate)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être utilisé dans le cadre d'un programme de désherbage total, pour fournir une suppression résiduelle là où on prévoit semer des lentilles directement sur les résidus d'une culture précédente. Pour supprimer les mauvaises herbes levées, utiliser en mélange avec un herbicide à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium. La suppression pourrait être réduite lorsque les traitements de désherbage total sont effectués dans des champs couverts d'une grande quantité de résidus de culture et/ou de résidus de mauvaises herbes.

Le traitement doit être effectué à l'automne, juste avant les premiers gels et lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces sont encore en croissance, afin de permettre une absorption et une activité maximales de l'herbicide. Les applications effectuées après un gel meurtrier produisent une suppression réduite des mauvaises

herbes annuelles d'hiver et vivaces. Ne pas appliquer sur un sol gelé ou couvert de neige. En cas d'hiver anormalement doux, il est possible que la durée de la suppression des mauvaises herbes au printemps soit réduite.

TOLÉRANCE DE LA CULTURE

Les variétés de lentilles varient quant à leur degré de tolérance à l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG. Les tests ont démontré que les variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes sont les plus tolérantes aux applications de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG. Les autres types de semences de lentilles ne devraient pas être semés sur des sols traités au moyen de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG.

Certaines conditions environnementales, telles que des sols frais et saturés ou du temps anormalement frais et pluvieux après le semis, peuvent aussi accroître les dommages aux lentilles après une application printanière ou automnale de l'herbicide **Flumioxazin 51WDG**. Les symptômes de dommages aux cultures sont habituellement temporaires et diminueront à mesure que les conditions de croissance reviennent à la normale. **L'herbicide Flumioxazin 51WDG** est un herbicide très actif et l'utilisateur doit user de prudence jusqu'à ce qu'il connaisse bien ce produit.

LENTILLES [variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes] – Taux d'emploi et mauvaises herbes (APPLICATION EN AUTOMNE)			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

LENTILLES [variétés de petites lentilles rouges et de grosses lentilles vertes] – Taux d’emploi et mauvaises herbes pour l’APPLICATION AU PRINTEMPS

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
<p>Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l’est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>)</p> <p><i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone</p>	<p>Texture grossière et texture moyenne, <5 % de matière organique</p>	<p>140</p>	<p>Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes et au moins 7 jours avant de semer des lentilles dans des champs non labourés ou très peu labourés.</p> <p>Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l’herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d’isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha</p>

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l’étiquette du produit d’association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI COMME AIDE À LA RÉCOLTE DANS LE SOUS-GROUPE DE CULTURES 6C : Graines sèches de légumineuses (sauf le soja)

Restriction et limitations générales

- Pour une utilisation comme déshydratant, ne pas appliquer plus de 105 à 140 g/ha de l’herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**.
- Ne pas faire plus d’une seule application de l’herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au taux de 140 g/ha au cours d’une saison de croissance.
- Ne pas récolter dans les 5 jours suivant l’application.
- Ne pas semer de canola sur une période d’au moins 9 mois après l’utilisation de ce produit comme aide à la récolte. Consulter le tableau Restrictions pour la rotation des cultures, plus haut, pour des instructions précises.

Taux et moment du traitement – Herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG + Adjuvant

Appliquer l’herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à raison de 105 à 140 g/ha avec 2,5 l/ha d’huile végétale méthylée (MSO Concentrate), lorsque la culture a atteint la maturité

physiologique et qu'au moins 80 % des gousses sont de couleur jaune à ocre et 20 %, de couleur jaune. Si la culture est traitée trop tôt, une réduction de la qualité des graines pourrait s'ensuivre. Ne pas pulvériser l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG sur une partie du champ où subsiste une quantité importante de plants encore verts. Peut aussi être appliqué avec l'adjuvant non ionique à pulvériser Nufarm Enhance, à raison de 1,25 à 2,5 l/1000 l; utiliser le taux le plus élevé en présence d'un couvert végétal dense et/ou de forte infestation de mauvaises herbes. Une source d'azote à pulvériser (2,24 à 2,8 kg/ha de sulfate d'ammonium ou 1 à 2 l/ha d'une solution d'azote à 28-32 %) peut aussi être ajoutée au mélange à pulvériser, en plus de l'adjuvant, pour améliorer la dessiccation. L'ajout d'une source d'azote ne remplace pas l'utilisation d'un adjuvant, qui reste essentiel. La culture peut être récoltée 5 jours après l'application.

Taux et moment du traitement – Herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG + Glyphosate

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG additionné d'un adjuvant ne dessèche pas les mauvaises herbes de grande taille présentes dans le champ; l'utilisation d'un mélange composé de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à 105 à 140 g/ha, d'un adjuvant et de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium à 900 g m.a./ha augmente la suppression des mauvaises herbes levées et facilite la récolte. Consulter l'étiquette du glyphosate utilisé dans le mélange pour connaître le délai d'attente approprié avant la récolte. NE PAS appliquer de glyphosate sur les cultures destinées à la production de semences.

Pour assurer une couverture complète, utiliser de 140 à 280 l de solution de pulvérisation à l'hectare. La sélection de la buse devrait être conforme aux recommandations du fabricant pour l'application en postlevée.

SOUS-GROUPE DE CULTURES 6C : Graines sèches de légumineuses [y compris lupin (<i>Lupinus</i> spp.), haricot (<i>Phaseolus</i> spp.), dolique (<i>Vigna</i> spp.), gourgane (fève des marais), pois chiche, guar, dolique d'Égypte, lentille, pois (<i>Pisum</i> spp.), pois cajan] – Taux d'emploi	
TRAITEMENT + TAUX	REMARQUES
Herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à 105 à 140 g/ha + adjuvant (adjuvant non ionique à pulvériser Nufarm Enhance, ou autre adjuvant non ionique à pulvériser, à 1,25 – 2,5 l/1000l OU huile végétale méthylée (MSO Concentrate à 2,5 l/ha)	Ne pas récolter dans les 5 jours suivant l'application. Ne pas semer de canola sur les surfaces traitées avant un délai d'au moins 9 mois (voir le tableau Restrictions pour la rotation des cultures). Les mauvaises herbes de grande taille présentes dans le champ ne seront pas desséchées.
Herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à 105 à 140 g/ha + adjuvant (voir au-dessus) + glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium à 900 g m.a./ha	Consulter l'étiquette du glyphosate utilisé dans le mélange pour connaître le délai d'attente approprié avant la récolte. Ne pas semer de canola sur les surfaces traitées avant un délai d'au moins 9 mois (voir le tableau Restrictions pour la rotation des cultures).

	<p>Améliore la suppression des mauvaises herbes levées, selon le type et la densité du couvert végétal, et facilite la récolte.</p> <p>NE PAS appliquer de glyphosate sur les cultures destinées à la production de semences.</p>
--	---

MODE D'EMPLOI COMME AIDE À LA RÉCOLTE DANS LE BLÉ

Restriction et limitations générales

- Pour une utilisation comme déshydratant, ne pas appliquer plus de 105 à 140 g/ha de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**.
- Ne pas récolter dans les 10 jours suivant l'application.
- Ne pas faire plus d'une seule application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au taux de 140 g/ha au cours d'une saison de croissance.
- Ne pas semer de canola sur une période d'au moins 9 mois après l'utilisation de ce produit comme aide à la récolte. Consulter le tableau Restrictions pour la rotation des cultures, plus haut, pour des instructions précises.

Taux et moment du traitement – Herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** + Adjuvant

Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à raison de 140 g/ha avec l'adjuvant non ionique à pulvériser Nufarm Enhance ou un autre adjuvant non ionique à pulvériser, à raison de 1,25 à 2,5 l/1000 l, une fois que la culture a atteint le stade pâteux dur et que les grains ne contiennent pas plus de 30 % d'humidité; utiliser le taux le plus élevé en présence d'un couvert végétal dense et/ou de forte infestation de mauvaises herbes. Peut aussi être appliqué avec de l'huile végétale méthylée (MSO Concentrate), à raison de 2,5 l/ha. Une source d'azote à pulvériser (2,24 à 2,8 kg/ha de sulfate d'ammonium ou 1 à 2 l/ha d'une solution d'azote à 28 à 32 %) peut aussi être ajoutée au mélange à pulvériser, en plus de l'adjuvant, pour améliorer la dessiccation. L'ajout d'une source d'azote ne remplace pas l'utilisation d'un adjuvant, qui reste essentiel. La culture peut être récoltée 10 jours après l'application.

Taux et moment du traitement – Herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** + Glyphosate

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** additionné d'un adjuvant ne dessèche pas les grandes mauvaises herbes présentes dans le champ; l'utilisation d'un mélange composé de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à 140 g/ha, d'un adjuvant et de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium à 900 g m.a./ha augmente la suppression des mauvaises herbes levées et facilite la récolte. Consulter l'étiquette du glyphosate utilisé dans le mélange pour connaître le délai d'attente approprié avant la récolte.

Pour assurer une couverture complète, utiliser de 140 à 280 l de solution de pulvérisation à l'hectare. La sélection de la buse devrait être conforme aux recommandations du fabricant pour l'application en postlevée.

AVIS À L'ACHETEUR/UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR UN USAGE SPÉCIAL :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Valent Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Valent Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI DANS LES ARBRES D'ORNEMENT À FEUILLES CADUQUES OU CONIFÈRES CULTIVÉS EN CONTENANT OU EN PLEINE TERRE, Y COMPRIS LES ARBRES FRUITIERS ET LES ARBRES À NOIX NON PORTEURS, LES ARBRES DE NOËL ET LES ARBRES CULTIVÉS POUR LE REBOISEMENT, LE PEUPLIER, LE SAULE ET LE TREMBLE POUR LA CULTURE INTENSIVE À COURTE ROTATION, AINSI QUE POUR GARDER LE SOL DÉNUDÉ SUR DES ESPACES NON CULTIVÉS, Y COMPRIS À L'INTÉRIEUR ET AUX ENVIRONS DES PÉPINIÈRES DE PLANTES ORNEMENTALES

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- Ne pas appliquer dans une serre fermée, à défaut de quoi le feuillage des végétaux pourrait être endommagé.
- Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive hors des endroits traités.
- Ne pas incorporer dans le sol après l'application.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- N'appliquer que sur les arbres et les plantes ornementales bien établis. Ne pas traiter les plantes pendant les périodes de stress causé par des insectes, des maladies, des animaux, des conditions hivernales, le repiquage ou autre.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance.
- Ne pas traiter les mêmes plantes plus d'une fois sur une période de 8 semaines.
- Ne pas appliquer sur le feuillage humide ou mouillé.
- Ne pas placer les contenants de plantes traitées dans une structure confinée avant de leur avoir fourni 2,5 cm d'irrigation ou de pluie, ni pendant les 7 jours suivant le traitement.
- Ne pas appliquer sur du ciment ni sur aucune autre surface imperméable.
- Ne pas utiliser ce produit sur des terrains résidentiels ou commerciaux.
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.

- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.
- Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées durant le délai de sécurité de 6 jours pour l'ajustement manuel de l'irrigation des conifères.

ESPÈCES D'ARBRES ORNEMENTAUX NON MENTIONNÉES SUR CETTE ÉTIQUETTE

Les espèces d'arbres ornementaux varient quant à leur degré de tolérance à l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. Seules les espèces d'arbres énumérées comme étant tolérantes sur la présente étiquette se sont révélées tolérantes à ce produit. Pour connaître la liste des espèces d'arbres ornementaux tolérantes, consulter les sections de cette étiquette portant sur les *Espèces de conifères tolérantes* et les *Espèces d'arbres à feuilles caduques tolérantes*. L'utilisateur doit tenir compte du fait que l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** est un herbicide très actif et qu'il faut user de prudence tant que son usage ne nous est pas familier. En ce qui a trait aux espèces d'arbres ornementaux ne figurant pas sur cette étiquette, en raison de la variabilité observée entre les espèces et à l'intérieur d'une même espèce, les stades de développement des cultures, les conditions environnementales et les techniques d'application, les utilisateurs devraient d'abord faire l'essai de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** sur un petit nombre de plantes en croissance active, dans les conditions locales normales et au moyen des techniques de production habituelles. Avant de traiter toute la culture, examiner les plantes de l'essai pendant 4 à 8 semaines afin d'y déceler tout symptôme de phytotoxicité. La mise à l'essai de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** sur un petit nombre de plantes permet de déterminer s'il convient à une application à grande échelle.

On observe parfois des mouchetures ou de petites taches nécrotiques sur les plantes ornementales après une application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** si la solution pulvérisée est entrée en contact direct avec du feuillage en croissance active. Les feuilles touchées de manière indirecte (par la dérive) peuvent aussi présenter des dommages similaires. La translocation de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** est limitée, de sorte que les plantes ornementales établies et vigoureuses en croissance surmontent rapidement ces effets et se développent normalement.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

APPLICATION EN BANDES

Pour l'épandage en bandes, utiliser proportionnellement moins d'eau et moins d'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à l'hectare.

APPLICATION À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR À DOS

Se conformer à toutes les directives ci-dessus sur les pulvérisateurs et l'application lorsqu'on applique l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au moyen d'un applicateur à dos. Les applicateurs à dos doivent être étalonnés de manière à fournir environ 1000 l de solution de pulvérisation à l'hectare, 10 l de solution couvrant 100 m².

TAUX DE l'herbicide	TAUX DE l'herbicide	TAUX DE l'herbicide
---------------------	---------------------	---------------------

FLUMIOXAZIN 51WDG g/ha	FLUMIOXAZIN 51WDG g/100m ²	FLUMIOXAZIN 51WDG g/10 l
280	2,8	2,8
420	4,2	4,2

APPLICATION DANS LES CONIFÈRES CULTIVÉS EN CONTENANT OU EN PLEINE TERRE, Y COMPRIS LES ARBRES FRUITIERS ET LES ARBRES À NOIX NON PORTEURS, ARBRES DE NOËL ET LES ARBRES CULTIVÉS POUR LE REBOISEMENT

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être appliqué dans les cultures établies de conifères cultivés en contenant en pleine terre. Les espèces énumérées dans la section *Espèces de conifères tolérantes* ci-dessous se sont révélées tolérantes aux applications de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** lorsque celui-ci est appliqué sur des structures végétales aoûtées seulement. Toutes les applications de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** sur frondaison devraient être effectuées avant le gonflement des bourgeons au printemps, ou retardées jusqu'à ce qu'à l'aoûté suffisant des conifères à l'automne. Pendant les périodes de temps frais et nuageux, prendre soin de vérifier que les conifères sont aoûtés avant d'appliquer l'herbicide. Ne pas appliquer sur des conifères à moins d'un an de la levée des plantules. Ne pas entrer dans les zones traitées pour irriguer au moyen d'une lance à main pendant une période de 6 jours après le traitement.

Dans le cas de conifères ornementaux non dormants, les applications doivent être effectuées au moyen d'un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive. Éviter l'application directe sur les surfaces végétales, le feuillage et l'écorce verte. Les applications de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** effectuées après le gonflement des bourgeons peuvent entraîner des dommages si l'herbicide entre en contact avec le feuillage des arbres. Il faut éviter que de la terre traitée soit projetée sur le feuillage, à défaut de quoi celui-ci pourrait être endommagé.

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** produit une suppression en prélevée des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette; il devrait être appliqué sur un sol labouré et exempt de mauvaises herbes. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être incorporé au sol par l'apport de 1 à 2 cm d'eau après l'application. L'incorporation mécanique déplace le sol et peut avoir pour effet de réduire l'efficacité de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. Ne pas appliquer sur le feuillage humide ou mouillé.

ESPÈCES DE CONIFÈRES TOLÉRANTES

Nom commun	Nom scientifique
Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>
Thuja de Chine	<i>Thuja orientalis</i>
Douglas taxifolié	<i>Pseudotsuga menziesii</i>
Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>
Sapin de Fraser	<i>Abies fraseri</i>
Sapin du Colorado (argenté)	<i>Abies concolor</i>
Sapin subalpin	<i>Abies lasiocarpa</i>
Sapin grandissime	<i>Abies grandis</i>
Sapin noble	<i>Abies procera</i>
Pruche du Canada	<i>Tsuga canadensis</i>

Pruche de l'Ouest	<i>Tsuga heterophylla</i>
Genévrier des Rocheuses	<i>Juniperus scopularum</i>
Genévrier horizontal	<i>Juniperus horizontalis</i>
Genévrier de Chine	<i>Juniperus chinensis</i>
Genévrier sabine	<i>Juniperus sabina</i>
Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra</i>
Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>
Pin gris	<i>Pinus banksiana</i>
Pin tordu latifolié	<i>Pinus contorta</i>
Pin mugo	<i>Pinus mugo</i>
Pin ponderosa	<i>Pinus ponderosa</i>
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>
Épinette bleue du Colorado	<i>Picea pungens</i>
Épinette blanche (conique)	<i>Picea glauca conica</i>
Épinette de Norvège	<i>Picea abies</i>
Épinette de Sitka	<i>Picea sitchensis</i>
If commun (d'Europe)	<i>Taxus baccata</i>
If du Japon	<i>Taxus cuspidata</i>

APPLICATION DANS LES ARBRES À FEUILLES CADUQUES ET LES ARBRES FRUITIERS ET À NOIX NON PORTEURS ET CULTIVÉS EN CONTENANT ET EN PLEINE TERRE

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être appliqué dans les cultures établies d'arbres à feuilles caduques cultivés en contenant et en pleine terre. Les traitements de prélevée avec l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans les cultures d'arbres à feuilles caduques devraient être effectués sur un sol labouré et exempt de mauvaises herbes. Les espèces énumérées dans la section *Espèces d'arbres à feuilles caduques tolérantes* ci-dessous se sont révélées tolérantes aux applications de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** lorsque celui-ci est appliqué sur le sol et à la base des plantes seulement.

Pour un maximum de sécurité dans les arbres à feuilles caduques, faire des applications dirigées de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** sur la surface du sol avant le gonflement des bourgeons au printemps ou après l'entrée en dormance à l'automne. Diriger la solution de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à la surface du sol, à l'écart des tissus végétaux. Éviter l'application directe sur les surfaces végétales, les fleurs, le feuillage et l'écorce verte. Les applications de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** effectuées après le gonflement des bourgeons peuvent causer des dommages si l'herbicide entre en contact avec le feuillage des arbres. Il faut éviter que de la terre traitée soit projetée sur le feuillage, à défaut de quoi celui-ci pourrait être endommagé.

Éviter d'appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive hors des endroits ciblés. Ne pas traiter les arbres établis depuis moins d'un an, à moins qu'ils ne soient protégés du contact avec la solution pulvérisée au moyen d'une enveloppe ou d'un tube non poreux ou d'un contenant ciré. Les arbres récemment établis ou repiqués doivent être arrosés suffisamment avant l'application pour que le sol soit bien stabilisé autour de la plante.

L'incorporation mécanique déplace le sol et peut avoir pour effet de réduire l'efficacité de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. Il faut utiliser des écrans protecteurs qui limitent l'exposition du feuillage et de l'écorce à l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**.

ESPÈCES D'ARBRES À FEUILLES CADUQUES TOLÉRANTES*

Nom commun	Nom scientifique
Abricotier*	<i>Prunus</i> spp.
Frêne	<i>Fraxinus</i> spp.
Bouleau	<i>Betula</i> spp.
Marronnier, pavier	<i>Aesculus</i> spp.
Cerisier*	<i>Prunus</i> spp.
Châtaignier	<i>Castanea</i> spp.
Cornouiller	<i>Cornus</i> spp.
Ginkgo	<i>Ginkgo</i> spp.
Aubépine	<i>Crataegus</i> spp.
Févier	<i>Gleditsia</i> spp.
Mélèze	<i>Larix</i> spp.
Lilas	<i>Syringa</i> spp.
Érable**	<i>Acer</i> spp.
Chêne	<i>Quercus</i> spp.
Peuplier	<i>Populus</i> spp.
Pêcher*	<i>Prunus</i> spp.
Prunier*	<i>Prunus</i> spp.
Caryer*	<i>Carya</i> spp.
Gainier rouge	<i>Cercis canadensis</i>
Copalme d'Amérique	<i>Liquidambar styraciflua</i>
Platane	<i>Platanus</i> spp.
Noyer noir	<i>Juglans nigra</i>
Saule	<i>Salix</i> spp.

* Arbres non porteurs seulement.

** Ne pas utiliser sur les érables utilisés pour la production de sève ou de sirop d'érable.

MODE D'EMPLOI SUR LE SOL DÉNUDÉ DES ESPACES NON CULTIVÉS À L'INTÉRIEUR ET AUX ENVIRONS DES PÉPINIÈRES DE PLANTES ORNEMENTALES

Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG Herbicide** exclusivement :

- Le sol dénudé à l'intérieur et aux environs des pépinières de plantes ornementales.
- Sur les sols nus autour des édifices ou d'autres structures. Ne pas appliquer à l'intérieur d'une structure confinée.
- Sur les sols nus autour des clôtures.
- Sur les surfaces et les allées de gravier.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance.

ARBRES D'ORNEMENT À FEUILLES CADUQUES OU CONIFÈRES CULTIVÉS EN

CONTENANT OU EN PLEINE TERRE, Y COMPRIS LES ARBRES FRUITIERS ET LES ARBRES À NOIX NON PORTEURS, LES ARBRES DE NOËL ET LES ARBRES CULTIVÉS POUR LE REBOISEMENT, LE PEUPLIER, LE SAULE ET LE TREMBLE POUR LA CULTURE INTENSIVE À COURTE ROTATION, AINSI QUE POUR GARDER LE SOL DÉNUDÉ SUR DES ESPACES NON CULTIVÉS, À L'INTÉRIEUR ET AUX ENVIRONS DES PÉPINIÈRES DE PLANTES ORNEMENTALES - Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
Répression seulement Mousse Canola spontané (<i>Brassica napus</i>), y compris les variétés tolérantes au glyphosate, au glufosinate et à l'imidazolinone Hépatique	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange en cuve ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha. Appliquer uniquement au moyen d'un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive fournissant un jet dirigé vers des arbres établis.

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DANS LES OIGNONS À BULBES SECS

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent

causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés. Irriguer avec soin après l'application pour s'assurer que le sol traité n'est pas projeté sur la surface du feuillage ni sur une culture adjacente. Le sol traité projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Éviter le chevauchement des surfaces traitées, à défaut de quoi la culture pourrait être gravement endommagée.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** par voie terrestre, au moyen d'un pulvérisateur commercial standard muni de buses à jet plat ou de submersion (traitements de prélevée seulement) conçues pour fournir la pression et le volume de pulvérisation souhaités, de manière à obtenir une couverture uniforme.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- La culture subira de graves dommages si le sol est inondé après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**.
- Appliquer une seule fois par saison de croissance.
- Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 90 % de sable et de gravier.
- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- Ne mélanger à aucun autre produit ni à un adjuvant.
- Appliquer entre les stades de 2 à 6 feuilles sur les oignons repiqués, et entre les stades de 3 à 6 feuilles sur les oignons semés directement en pleine terre, avant la levée des mauvaises herbes.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer moins de 45 jours avant la récolte.
- Ce produit ne supprime pas les mauvaises herbes levées.

OIGNONS À BULBES SECS – Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à	Sols minéraux de texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique et terres noires	140	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.

balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)			
---	--	--	--

¹: Répression seulement dans les terres noires et les sols minéraux de texture moyenne contenant <5 % de matière organique.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DANS LES POMMES DE TERRE

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer d'importants dommages à la culture. La culture subira de graves dommages si le sol est inondé après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. Le sol traité projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. **L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG doit être activé avant la levée de la culture (fendillement du sol), à défaut de quoi celle-ci pourrait être gravement endommagée. Il est recommandé de fournir au moins ½ à 1 cm d'irrigation avant le fendillement du sol.**

Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination qui figurent sur cette étiquette. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

DIRECTIVES GÉNÉRALES et PRÉCAUTIONS

- Ne pas appliquer plus de 105 g de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à l'hectare au cours d'une même saison de croissance.
- Ne pas appliquer après le fendillement du sol. Il s'ensuivrait de graves dommages.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- L'incorporation au sol ou le déplacement du sol en surface réduiront l'efficacité du traitement.
- L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être appliqué après le buttage des pommes de terre pour la répression en prélevée des mauvaises herbes énumérées ci-dessous. Il faut qu'un moins 5 cm de sol couvrent la portion végétative des plants au moment de l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. L'application sur des pommes de terre dont la portion végétative serait couverte par moins de 5 cm de sol pourrait entraîner des dommages inacceptables à la culture.
- Si le traitement est effectué avant le buttage, les mauvaises herbes qui lèvent après le buttage ne seront pas réprimées. La culture pourrait subir des dommages si l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** est appliqué au buttage.

POMMES DE TERRE – Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
----------------------------	--------------------------	-------------	-----------

Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Sols de texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique	105	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
--	---	-----	--

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DANS LES PATATES DOUCES

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer d'importants dommages à la culture. La culture subira de graves dommages si le sol est inondé après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. Le sol traité projeté sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination qui figurent sur cette étiquette. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

DIRECTIVES GÉNÉRALES et PRÉCAUTIONS

- Ne pas appliquer plus de 105 g de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** à l'hectare au cours d'une même saison de croissance.
- Appliquer dans le champ de patate douce avant le repiquage des plants. Ne pas appliquer après le repiquage des boutures.
- Ne pas planter de plantules/boutures produites en serre dans des champs traités avec **FLUMIOXAZIN 51WDG**.
- Ne pas utiliser sur une variété de patate sucrée autre que la variété "Beauregard", à moins que l'utilisateur n'ait fait l'essai de **FLUMIOXAZIN 51WDG** sur une autre variété et n'ait établi que la tolérance de la culture était acceptable.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.

PATATES DOUCE – Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
----------------------------	--------------------------	-------------	-----------

Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Sols de texture grosnière ou moyenne, <5 % de matière organique	105	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
--	--	-----	---

i: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DANS LES FRUITS À PÉPINS (POMMES ET POIRES) ET LES RAISINS

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression résiduelle sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** doit être utilisé en mélange avec du glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium pour la suppression des mauvaises herbes levées. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les taux, les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives et précautions les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.
- N'appliquer que sur les arbres et plants en santé bien établis. Ne pas traiter les plantes pendant les périodes de stress causé par des insectes, des maladies, des animaux, des conditions hivernales, le repiquage ou autre.
- L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** devrait être appliqué en traitement généralisé uniforme sur le

sol du verger, ou en bandes uniformes dirigées à la base des troncs ou des cepes.

- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance.
- Ne pas effectuer d'application séquentielle à moins de 30 jours du premier traitement.
- Éviter l'application directe ou indirecte sur le feuillage ou l'écorce verte (y compris les rameaux non lignifiés; à l'exception des gourmands indésirables).
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

APPLICATION DANS LES FRUITS À PÉPINS (pommés et poires) :

- Ne pas traiter les pommiers ou les poiriers établis depuis moins d'un an, à moins qu'ils ne soient protégés du contact avec la solution pulvérisée au moyen d'une enveloppe ou d'un tube non poreux ou d'un contenant ciré.
- Dans les pommiers, ne pas appliquer après le débourrement à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive et que l'applicateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits.
- Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.
- Toutes les applications dans les poiriers ou à moins de 100 mètres de poiriers doivent être effectuées après la fin de la récolte à l'automne ou au moins 2 mois avant le débourrement au printemps.
- Ne traiter que les poiriers en dormance.

APPLICATION DANS LES RAISINS :

- Ne pas appliquer sur les vignes établies depuis moins de 2 ans.
- Ne pas appliquer sur les vignes qui ne sont pas supportées par un treillis ou un tuteur, à moins qu'elles ne tiennent solidement sur pied.
- Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.
- Les nouvelles plantations de variétés franches de pied (plantées sur leurs propres racines), comme le raisin *Concord*, devraient être plantées de telle sorte que toutes les racines se trouvent à au moins 20 cm sous la surface du sol, pour pouvoir être traitées. Dans certaines situations, ceci peut nécessiter un buttage autour des nouveaux cepes, de sorte qu'une fois la butte stabilisée, son sommet se situe à 10-12,5 cm au-dessus du sol du vignoble.

Vignes à jus, à raisins secs et à vin – Moment du traitement

- Ne pas appliquer entre le débourrement et la récolte finale, à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive et que l'applicateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits. Des dommages inacceptables risquent de survenir si le produit entre en contact avec des structures non dormantes. Les traitements effectués au moyen d'un pulvérisateur muni d'écrans ou de cônes antidérive pendant cette période ne doivent pas contenir de glyphosate ni de produits contenant du glyphosate.

Raisins de table – Moment du traitement

- L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut être appliqué pendant la période qui suit la récolte finale à l'automne.

- Ne pas appliquer après le débourrement au printemps.

FRUITS À PÉPINS (POMMES ET POIRES) ET RAISINS - Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	Postlevée : Une fois les mauvaises herbes levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange ² avec un produit à base de glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DANS LES NOIX (Y COMPRIS L'AMANDIER, LE HÊTRE, LE CHÊNE À GROS FRUITS, LE NOYER CENDRÉ, L'ANACARDIER, LE CHÂTAIGNIER, LE CHÂTAIGNIER DE CHINQUAPIN, LE NOISETIER, LE GINKGO, LE NOYER DU JAPON, LE CARYER, LE MARRONNIER DU JAPON, L'ARAUCARIA DU CHILI, LE PACANIER, LE PIN PIGNON, LE NOYER COMMUN, LE NOYER NOIR, LE XANTHOCERAS À FEUILLES DE SORBIER ET LES VARIÉTÉS, CULTIVARS ET/OU HYBRIDES DE CES ESPÈCES)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches,

l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression résiduelle sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** devrait être appliqué en traitement généralisé uniforme sur le sol du verger, ou en bandes uniformes dirigées à la base des troncs.
- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- Ne pas traiter les arbres établis depuis moins d'un an, à moins qu'ils ne soient protégés du contact avec la solution pulvérisée au moyen d'une enveloppe ou d'un tube non poreux ou d'un contenant ciré.
- Éviter l'application directe ou indirecte sur le feuillage ou l'écorce verte.
- Appliquer après le débourrement, jusqu'à la récolte finale en utilisant un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive et si l'applicateur peut s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance.
- Ne pas effectuer d'application séquentielle à moins de 30 jours du premier traitement.
- Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

NOIX (Y COMPRIS L'AMANDIER, LE HÊTRE, LE CHÊNE À GROS FRUITS, LE NOYER CENDRÉ, L'ANACARDIER, LE CHÂTAIGNIER, LE CHÂTAIGNIER DE CHINQUAPIN, LE NOISETIER, LE GINKGO, LE NOYER DU JAPON, LE CARYER, LE MARRONNIER DU JAPON, L'ARAUCARIA DU CHILI, LE PACANIER, LE PIN PIGNON, LE NOYER COMMUN, LE NOYER NOIR, LE XANTHOCERAS À FEUILLES DE SORBIER ET LES VARIÉTÉS, CULTIVARS ET/OU HYBRIDES DE CES ESPÈCES) - Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>)			
Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>)	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	
Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>)			
Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>)			

Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)			
---	--	--	--

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI DANS LES TOURNESOLS

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et à feuilles larges sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction de la dose utilisée, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression sera réduite si on effectue une incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par un travail du sol.

Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression sera réduite.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

La quantité maximale de produit pouvant être manipulée en une journée au moyen d'un équipement à rampe est de 43 kg.

PÉRIODES D'APPLICATION

Application en prélevée (printemps)

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression en prélevée des mauvaises herbes sensibles dans le tournesol. Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG au moyen d'un équipement d'épandage au sol, au moins 30 jours avant le semis. Il doit y avoir au moins 2,5 cm de pluie ou d'irrigation entre l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG et le semis. Ne pas appliquer le produit sur un sol gelé ou couvert de neige.

Traitement de désherbage total (au printemps et à l'automne)

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG peut être utilisé dans le cadre d'un programme de suppression des mauvaises herbes par contact, pour fournir une suppression résiduelle là où on prévoit semer du tournesol directement dans les résidus d'une culture précédente. Pour supprimer les mauvaises herbes levées, utiliser en mélange avec un herbicide à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium. La suppression pourrait être réduite lorsque les traitements de désherbage sont effectués dans des champs couverts d'une grande quantité de résidus de culture et/ou de résidus de mauvaises herbes.

Désherbage total à l'automne : Le traitement doit être effectué à l'automne, juste avant les premiers gels et lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces sont encore en croissance, afin de permettre une absorption et une activité maximale de l'herbicide. Les applications effectuées après un gel meurtrier produisent une suppression réduite des mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces. Ne pas appliquer sur un sol gelé ou couvert de neige. En cas d'hivers anormalement doux, il est possible que la durée de la suppression des mauvaises herbes au printemps soit réduite.

Tournesol - Doses d'emploi et mauvaises herbes supprimées : APPLICATION AU PRINTEMPS

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	DOSE ² (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'Est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Répression seulement : Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate	Sols de texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Postlevée : Lorsque les mauvaises herbes sont déjà levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange ³ avec un produit à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha.

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: La durée de la suppression résiduaire peut être réduite avec une dose de 140 g/ha dans un sol de texture moyenne contenant < 5 % de matière organique.

³: Se reporter à l'étiquette de chaque produit d'association afin d'obtenir d'autres recommandations, restrictions et mises en garde. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

Tournesol - Doses d'emploi et mauvaises herbes supprimées : APPLICATION À L'AUTOMNE

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	DOSE (g/ha)	REMARQUES
-----------------------------	--------------------------	----------------	-----------

Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'Est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) <i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate	Sols de texture grossière, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Postlevée : Lorsque les mauvaises herbes sont déjà levées, appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en mélange ³ avec un produit à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg m.a./ha.
	Sols de texture moyenne, <5 % de matière organique	210	

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

²: Se reporter à l'étiquette de chaque produit d'association afin d'obtenir d'autres recommandations, restrictions et mises en garde. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION COMME AIDE À LA RÉCOLTE DANS LE TOURNESOL

Restrictions et limitations générales :

- Pour l'utilisation en tant que dessicatif, appliquer 105-140 g/ha d'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG.
- Ne pas récolter dans les 5 jours suivant le traitement.
- Ne pas faire plus d'une seule application de 210 g d'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à l'hectare au cours d'une même saison de croissance.
- Ne pas semer de canola dans les 9 mois suivant l'utilisation de ce produit comme aide à la récolte. Consulter le tableau Restrictions pour la rotation des cultures ci-dessus pour des instructions précises.

Doses d'emploi et moment du traitement – Herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG + Adjuvant

Appliquer l'herbicide à raison de 105-140 g/ha en association avec l'adjuvant non ionique à pulvériser Nufarm Enhance ou un autre adjuvant de pulvérisation non ionique, à raison de 1,25 – 2,5 L/1000 L, lorsque la culture est arrivée à maturité (lorsque les graines ont une teneur en eau de 35 % ou moins). Pour plusieurs variétés, ce stade est atteint lorsque le dos du capitule vire au jaune et les bractées virent au brun. Utiliser la plus forte dose lorsque le couvert végétal est dense et/ou en présence d'une forte pression des mauvaises herbes. Peut aussi être appliqué avec de l'huile végétale méthyliée (MSO Concentrate), à raison de 2,5 L/ha. Une source d'azote à pulvériser (2,24 à 2,8 kg/ha de sulfate d'ammonium ou 1 à 2 L/ha d'une solution d'azote à 28 à 32 %) peut aussi être ajoutée au mélange à pulvériser, en plus de l'adjuvant, pour améliorer la dessiccation. L'ajout d'une source d'azote ne remplace pas l'utilisation d'un adjuvant, qui reste essentiel. Si la culture est traitée trop tôt, la qualité des graines pourrait être réduite. La culture peut être récoltée 5 jours après le traitement.

Pour assurer une bonne couverture, utiliser de 140 à 280 L de solution de pulvérisation à l'hectare. La sélection de la buse devrait être conforme aux recommandations du fabricant pour l'application en postlevée.

MODE D'EMPLOI DANS LES FRAISES

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. La culture subira de graves dommages si le sol est inondé après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison de croissance.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- Faire en sorte que la dérive de pulvérisation ne puisse entrer en contact avec les fruits ou le feuillage.
- L'application après la nouaison peut moucheter les fruits et doit être évitée. Ne pas appliquer après la nouaison.
- Des dommages inacceptables, y compris une perte de rendement, risquent de survenir si le produit entre en contact avec des structures non dormantes.

FRAISES – Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
-----------------------------	--------------------------	-------------	-----------

<p>Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)</p> <p><i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>)</p>	<p>Sols de texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique</p>	<p>210</p>	<p>Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.</p> <p>On peut faire un traitement généralisé dans les fraises en dormance.</p> <p>À toute autre période que le stade dormant, appliquer uniquement au milieu des rangs de fraises, au moyen d'un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive.</p>
---	---	------------	---

¹ : Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI DANS LES BLEUETS NAINS

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS).

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont supprimées par sarclage.

- Toutes les applications doivent être faites sur les bleuets nains en période de dormance. Des dommages

inacceptables, y compris une perte de rendement, peuvent se produire si ce produit entre en contact avec des structures non dormantes.

- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance. Ne pas faire de traitement séquentiel dans les 30 jours suivant la première application. Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG sur les plants en dormance dans l'année de leur germination (printemps et/ou automne) ou sur les plants en dormance après la récolte (automne).
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

BLEUETS NAINS - Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	
MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES			
Mousse	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	

¹ : Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI DANS LES CULTURES DU SOUS-GROUPE 13-07A : MÛRES ET FRAMBOISES

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction de la dose utilisée, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent

causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages aux cultures en s'assurant que les sols sont bien drainés.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG devrait être appliqué en traitement généralisé uniforme sur le sol du verger, ou en bandes uniformes dirigées à la base des tiges.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance.
- Ne pas effectuer d'application séquentielle à moins de 30 jours du premier traitement.
- Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.
- Éviter l'application directe ou indirecte sur le feuillage et les tiges vertes.
- La période idéale pour l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG est l'automne, de manière à maximiser la probabilité de pluie pour activer et déposer l'herbicide.
- Ne pas appliquer sur le dessus de la culture ni permettre à la solution pulvérisée d'entrer en contact avec une culture, que ce soit par une application directe ou par la dérive de la solution pulvérisée.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir irriguer immédiatement après l'application.
- Ne pas appliquer du haut des airs. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.
- Cultures du sous-groupe 13-07A: Les mûres et les framboises peuvent présenter une tolérance variable aux herbicides, y compris l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG. Étant donné qu'on n'a pas testé tous les cultivars, variétés et hybrides de mûres et de framboises pour évaluer leur tolérance à l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, le premier traitement devrait se limiter à une petite surface de chaque cultivar, variété et/ou hybride afin de confirmer sa tolérance avant d'adopter une pratique d'épandage général dans tous les champs.

CULTURES DU SOUS-GROUPE 13-07A : MÛRES ET FRAMBOISES (y compris mûre, mûre de Logan, framboise rouge et noire, framboise sauvage et leurs cultivars, variétés et hybrides) - Doses d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	DOSE (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique	420	Prélevée: Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI DANS LE BROCOLI

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de la suppression résiduelle varie en fonction de la dose utilisée, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique et/ou en argile.

Les applications effectuées sur des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages aux cultures en s'assurant que les sols sont bien drainés. Irriguer avec soin après l'application pour s'assurer que le sol traité n'est pas projeté sur la surface du feuillage ni sur une culture adjacente. Le sol traité projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression des mauvaises herbes. Un temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait réduire l'efficacité. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers

les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG au milieu des rangs avec un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive, avant le repiquage pour supprimer les mauvaises herbes en prélevée. Une pluie ou une irrigation doit avoir lieu entre l'application et le repiquage pour activer le produit. Toutes les applications doivent être effectuées au moyen d'un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive.
- Ne pas appliquer ce produit avec un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Pour la suppression des mauvaises herbes en prélevée. Ce produit ne supprime pas les mauvaises herbes levées.
- Ne pas appliquer plus de 210 g de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG par hectare au cours d'une seule application.
- Ne pas appliquer plus de 210 g de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG par hectare au cours d'une seule saison de croissance.
- Les plantes doivent être cultivées sur des buttes ou des couches de paillis en plastique dont la hauteur dépasse **d'au moins 10 cm** le milieu du rang traité et dont la largeur est **d'au moins 60 cm**.
- Le jet de pulvérisation doit rester entre les buttes et ne doit entrer en contact qu'avec les 2,5 cm inférieurs du côté des buttes.
- Le jet de pulvérisation doit être dirigé vers le milieu des rangées, à distance des plates-bandes et en évitant le plus possible le contact avec le plastique, y compris les côtés de la plate-bande. Si le produit entre en contact avec le dessus des couches de paillis (où les plantes doivent être repiquées), des blessures graves peuvent survenir en cas de contact entre le feuillage et le plastique traité. Dans ce cas, une pluie ou une irrigation de 2,5 cm doit avoir lieu avant le repiquage afin de réduire les résidus de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG.
- S'il ne pleut pas entre l'application et le repiquage, irriguer le champ traité de manière à fournir au moins ½ cm d'eau avant le repiquage.
- Ne pas appliquer après le repiquage de la culture.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application au sol seulement.

BROCOLI - Doses d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	DOSE (g/ha)	REMARQUES
------------------------------------	--------------------------------	------------------------	------------------

<p>Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)</p> <p><i>Répression seulement</i></p> <p>Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>)</p>	<p>Texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique</p>	<p>210</p>	<p>Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG au milieu des rangs avec un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive, avant le repiquage pour supprimer les mauvaises herbes en prélevée. Une pluie ou une irrigation doit avoir lieu entre l'application et le repiquage pour activer le produit.</p>
---	---	-------------------	--

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI DANS LES POIVRONS DE PLEIN CHAMP

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés. Irriguer avec soin après l'application pour s'assurer que le sol traité n'est pas projeté sur la surface du feuillage ni sur une culture adjacente. Le sol traité projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG au milieu des rangs avec un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive, avant le repiquage pour supprimer les mauvaises herbes en prélevée. Une pluie ou une irrigation est requise entre l'application et le repiquage afin d'activer le produit. Toutes les applications doivent être faites avec un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Pour la suppression des mauvaises herbes en prélevée. Ce produit ne supprime pas les mauvaises herbes levées.
- Ne pas appliquer plus de 210 g de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à l'hectare au cours d'une seule application.
- Ne pas appliquer plus de 210 g de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à l'hectare au cours d'une seule saison de croissance.
- Les plantes devraient être cultivées sur des buttes surélevées ou des couches recouvertes d'un paillis en plastique qui sont au moins **10 cm plus hautes** que le milieu du rang traité et la couche de paillis doit mesurer **au moins 60 cm de largeur**.
- Le jet de pulvérisation doit rester entre les couches et le contact doit se limiter aux 2,5 cm inférieurs des buttes.
- Le jet de pulvérisation doit être dirigé vers le milieu des rangs, dans la direction opposée aux couches et de manière à éviter le plus possible le contact avec les côtés des buttes et le plastique. En cas de contact de l'herbicide avec le dessus des couches recouvertes de paillis (où les plantes doivent être transplantées) des dommages importants pourraient survenir si le feuillage entre en contact avec le plastique traité. Dans un tel scénario, une pluie ou une irrigation de 2,5 cm est requise avant le repiquage afin de réduire les résidus de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG.
- Irriguer le champ traité après l'application et avant le repiquage avec au moins ½ cm d'eau s'il ne pleut pas entre l'application et le repiquage.
- Ne pas appliquer pendant ou après la floraison.
- Ne pas appliquer après le repiquage de la culture.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application au sol seulement.

POIVRONS DE PLEIN CHAMP - Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG au milieu des rangs avec un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive, avant le repiquage pour supprimer les mauvaises herbes en prélevée. Une pluie ou une irrigation est requise entre l'application et le repiquage pour activer le produit.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	

<i>Répression seulement</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>)			
---	--	--	--

MODE D'EMPLOI DANS LA MENTHE (MENTHE POIVRÉE ET MENTHE VERTE)

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. L'inondation du sol après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG endommage gravement la culture. On peut réduire grandement le risque de dommages à la culture en veillant à appliquer l'herbicide sur un sol bien drainé, en semant à une profondeur d'au moins 4 cm, en utilisant des semences de qualité et en couvrant complètement les semences avec le sol avant d'effectuer un traitement de prélevée. Le sol traité qui est projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Pour la suppression des mauvaises herbes en prélevée. Ce produit ne supprime pas les mauvaises herbes levées.
- Appliquer une seule fois par saison.
- Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à raison de 280 g/ha au printemps, avant la levée des mauvaises herbes.
- Appliquer uniquement au printemps sur la menthe dormante, avant l'apparition de nouvelles pousses. L'application sur la menthe non dormante peut causer des dommages inacceptables à la culture.
- Ne pas appliquer dans les 80 jours précédant la récolte.
- Ne pas appliquer sur de la menthe en rangée ou les jeunes plants de menthe ; utiliser uniquement sur la menthe établie.
- Ne pas appliquer sur la menthe qui a été affaiblie par une maladie, des insectes, des nématodes, une sécheresse, les sels du sol, un pH élevé du sol, des traitements pesticides antérieurs, des dommages

hivernaux ou une double coupe, à défaut de quoi elle pourrait être endommagée. Appliquer uniquement sur de la menthe vigoureuse en santé dont les rhizomes sont intacts.

- Appliquer au printemps avant l'apparition de nouvelles pousses.
- Ne pas appliquer sur les peuplements établis depuis plus de 3 ans.

Beaucoup de facteurs météorologiques connexes, y compris des vents forts, des éclaboussures ou de fortes pluies ou du temps frais à la levée de la menthe ou à peu de temps de la levée peuvent donner lieu à des dommages à la menthe dans les champs traités avec l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG. L'utilisateur doit tenir compte de ces risques avant d'utiliser l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG.

MENTHE – Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol	TAUX (g/ha)	REMARQUES
<p>Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)</p>	<p>Sols de texture grossière, <5 % de matière organique</p>	<p>280</p>	<p>Appliquer seulement sur la menthe établie et en dormance pour la suppression des mauvaises herbes en prélevée. L'application sur de la menthe non dormante ou très jeune (en rangée) (entre le repiquage des racines de menthe et la première coupe) peut entraîner des dommages inacceptable aux cultures.</p> <p>Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG en prélevée pour la suppression résiduelle en prélevée au moyen d'une seule application au printemps.</p> <p>Le labour ou le binage du champ après une application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG se traduira par une activité de prélevée moins efficace. Dans les champs irrigués par rigoles d'infiltration, les rigoles créées après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG exposent du sol non traité et brisent la barrière herbicide, et par conséquent la suppression des mauvaises herbes sera moins efficace.</p>

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DANS LE CÉLERI

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes

résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de la suppression résiduelle varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique et/ou en argile.

Les applications effectuées sur des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages aux cultures en s'assurant que les sols sont bien drainés. Irriguer doucement après l'application afin d'assurer que le sol traité ne soit pas projeté sur la surface des feuilles ou sur les cultures adjacentes. Le sol traité qui est projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Pour la suppression des mauvaises herbes en prélevée. Ce produit ne supprime pas les mauvaises herbes levées.
- Ne pas appliquer plus de 210 g de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à l'hectare au cours d'une seule application.
- Ne pas appliquer plus de 210 g de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG à l'hectare au cours d'une seule saison de croissance.
- Les plantes devraient être cultivées sur des buttes surélevées ou des couches recouvertes d'un paillis en plastique qui sont au moins **10 cm plus hautes** que le milieu du rang traité et la couche de paillis doit mesurer **au moins 60 cm de largeur**.
- Le jet de pulvérisation doit rester entre les couches et le contact doit se limiter aux 2,5 cm inférieurs des buttes.
- Le jet de pulvérisation doit être dirigé vers le milieu des rangs, dans la direction opposée aux couches et de manière à éviter le plus possible le contact avec les côtés des buttes et le plastique. En cas de contact de l'herbicide avec le dessus des couches recouvertes de paillis (où les plantes doivent être transplantées) des dommages importants pourraient survenir si le feuillage entre en contact avec le plastique traité. Dans un tel scénario, une pluie ou une irrigation de 2,5 cm est requise avant le repiquage afin de réduire les résidus de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG.
- Irriguer le champ traité après l'application et avant le repiquage avec au moins ½ cm d'eau s'il ne pleut pas entre l'application et le repiquage.
- Toutes les applications doivent être faites avec un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive.
- Ne pas appliquer après le repiquage de la culture.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	140	Appliquer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG au milieu des rangs avec un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive, avant le repiquage pour supprimer les mauvaises herbes en prélevée. Une pluie ou une irrigation est requise entre l'application et le repiquage pour activer le produit.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	210	
MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES			
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Terres noires	140	

¹ : Ne pas appliquer sur les sols minéraux de texture fine.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DANS LES POIS SUCCULENTS ÉCOSSÉS ET À GOUSSES COMESTIBLES (*Pisum* spp. et pois cajan)

L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de la suppression résiduelle varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique et/ou en argile.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide FLUMIOXAZIN 51WDG, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression des mauvaises herbes sera réduite.

Appliquer une seule fois par saison de croissance.

Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

MOMENT DU TRAITEMENT

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression en prélevée des mauvaises herbes sensibles dans les pois succulents écosés et à gousses comestibles (*Pisum* spp. et pois cajan). Appliquer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** au moyen d'un équipement d'épandage au sol, avant le semis ou dans les 3 jours suivant le semis et avant la levée. Toute application effectuée après que les jeunes pousses de pois succulents écosés et à gousses comestibles (*Pisum* spp. et pois cajan) ont commencé à fendiller le sol ou à lever endommagera gravement la culture.

Certaines conditions environnementales, telles que des sols frais et saturés ou du temps anormalement frais et pluvieux après le semis, peuvent aussi accroître les dommages aux pois succulents écosés et à gousses comestibles (*Pisum* spp. et pois cajan) après une application printanière ou automnale de l'herbicide **Flumioxazin 51WDG**. Les symptômes de dommages aux cultures sont habituellement temporaires et diminueront à mesure que les conditions de croissance reviennent à la normale. L'herbicide **Flumioxazin 51WDG** est un herbicide très actif et l'utilisateur doit user de prudence jusqu'à ce qu'il connaisse bien ce produit.

POIS SUCCULENTS ÉCOSSÉS ET À GOUSSES COMESTIBLES (*Pisum* spp. et pois cajan) – Taux d'emploi et mauvaises herbes

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol ¹	TAUX ² (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'Est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Amarante tuberculée, y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9	Texture grossière ou moyenne, <5 % de matière organique	140	Prélevée : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture. (minimum 100 L/ha)
Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>)			

<i>Répression seulement :</i> Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, glufosinate, et imidazolinone				
---	--	--	--	--

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

². La durée de la suppression résiduaire peut être réduite avec une dose de 140 g/ha dans un sol de texture moyenne contenant < 5 % de matière organique.

MODE D'EMPLOI DANS LES ASPERGES

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. La culture subira de graves dommages si le sol est inondé après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés. Le sol traité projeté ou transporté par le vent sur une culture qui vient de lever peut causer des dommages temporaires.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression résiduelle sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison de croissance.
- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
- N'appliquer que sur les asperges en dormance établies depuis au moins un an. Des dommages inacceptables risquent de survenir si le produit est appliqué sur des asperges non dormantes.
- Les applications doivent être effectuées au plus tôt deux semaines avant la levée des turions et doivent être activées par un arrosage ou une pluie fournissant entre 1 et 2 cm d'eau, à défaut de quoi des striures pourraient se former.

- Ne pas travailler le sol dans les 60 jours précédant l'application au printemps. Le sol peut être travaillé après la récolte des turions, en préparation de l'application de l'herbicide Flumioxazin 51WDG avant l'émergence du feuillage. Le sol traité projeté ou transporté par le vent sur le feuillage peut entraîner la formation de taches.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** peut causer des dommages si des turions apparaissent avant que le traitement n'ait été activé par de l'eau. S'assurer qu'il pleuve ou de fournir une irrigation adéquate entre l'application et l'émergence des turions.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

ASPERGES - Taux d'emploi et mauvaises herbes			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	N'appliquer que sur les asperges en dormance établies depuis au moins un an.

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI DANS LES BLEUETS EN CORYMBE

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS).

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide

FLUMIOXAZIN 51WDG supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- Ne pas appliquer après le débourrement, à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation avec écran protecteur ou écrans coniques et que l'applicateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits.
- Ne pas appliquer sur les bleuets en corymbe établis depuis moins de 2 ans.
- Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance. Ne pas faire de traitement séquentiel dans les 30 jours suivant la première application.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

BLEUETS EN CORYMBE - Taux d'emploi et mauvaises herbes			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.

MODE D'EMPLOI DANS LES FRUITS À NOYAU (PÊCHES, CERISES, NECTARINES, PRUNES, ABRICOTS)

L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** procure une suppression résiduelle des mauvaises herbes graminées et dicotylédones sensibles figurant sur cette étiquette et contribue à la suppression des mauvaises herbes résistantes à l'acétolactate-synthétase (ALS). La durée de persistance de l'effet herbicide varie en fonction du taux utilisé, des précipitations et de la température. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à forte teneur en matière organique ou en argile, ou les deux.

Les applications effectuées dans des sols mal drainés et/ou dans des conditions froides et pluvieuses peuvent causer des dommages à la culture. On peut réduire le risque de dommages en s'assurant que les sols sont bien drainés.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG** pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide **FLUMIOXAZIN 51WDG**, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins ½ à 1 cm d'eau. La suppression des mauvaises herbes sera réduite en cas d'incorporation mécanique dans le sol ou si les mauvaises herbes levées sont éliminées par sarclage.

- Ne pas appliquer sur les sols de texture fine.
- Ne pas traiter les arbres établis depuis moins de 2 ans, à moins qu'ils ne soient protégés du contact avec la solution pulvérisée au moyen d'une enveloppe ou d'un tube non poreux ou d'un contenant ciré.
- Éviter l'application directe ou indirecte sur le feuillage et l'écorce verte.
- Ne pas appliquer entre la floraison et la chute des feuilles, à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation avec écran protecteur ou écrans coniques et que l'applicateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage.
- Ne pas appliquer plus de deux fois par saison de croissance.
- Ne pas faire de traitement séquentiel dans les 30 jours suivant la première application.
- Ne pas appliquer dans les 60 jours précédant la récolte.
- Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.

- Ne pas appliquer par voie aérienne. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

FRUITS À NOYAU (PÊCHES, CERISES, NECTARINES, PRUNES, ABRICOTS) - Taux d'emploi et mauvaises herbes			
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Type de sol¹	TAUX (g/ha)	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Sétaire verte (<i>Setaria viridis</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris les herbicides du groupe 2, 4, et 9 résistantes kochia à balais Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>)	Texture grossière, <5 % de matière organique	280	Appliquer avant la levée des mauvaises herbes.
	Texture moyenne, <5 % de matière organique	420	

¹: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.